

LA PROCEDURE D'INTEGRATION AU DISPOSITIF

Les critères de sélection pour la bourse ERASMUS+

Quand la mobilité est obligatoire pour l'étudiant sortant il est d'office éligible.

Par contre, si le nombre de bourses est inférieur au nombre d'étudiants optant pour l'Europe, les critères suivants s'appliquent :

- Résultats académiques (notes, assiduité, ...) 40%
- Résultats aux tests de niveaux de langues en début d'année 20%
- Motivation, curiosité pour la culture du pays d'accueil, capacité d'adaptation..... 15%
- Projet professionnel..... 15%
- Savoir-être 10%

La composition du dossier de candidature

- Bulletins de Terminale (*étudiants*)
- Diplôme du Baccalauréat (*étudiants*)
- Résultats test de niveau de langue
- Lettre de motivation
- Projet professionnel

Préparation de la mobilité

- Assurée par le comité d'accompagnement constitué d'enseignants de LVE (Renforcement linguistique toute l'année).
- Connaître avec précision les activités et missions à mener.
- Mise à disposition d'un kit numérique de mobilité (Usages, formulations spécifiques, faux-amis, codes, de communication...);
- Suivre des cours de langue en ligne (OLS). Cours obligatoire pour les stagiaires européens d'un niveau égal ou inférieur à B1.
- Sensibilisation du comportement à tenir en entreprise et en famille d'accueil.

Suivi en stage

Il se fait par les professeurs de spécialité et de langue de façon hebdomadaire par Internet et /ou par téléphone. Le stagiaire est dans l'obligation d'envoyer au tuteur pédagogique un compte rendu hebdomadaire de ses activités.